

LES THESES DE LYON

- **PAROLE DE DIEU ET ECRITURE SAINTE**
 - **LE BAPTEME AU NOM DU PÈRE, DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT**
 - **LA CENE DU SEIGNEUR**
-

Les trois textes qui suivent (dits « Thèses de Lyon » tout simplement parce que le groupe de rédaction s'est réuni dans cette ville pendant plusieurs années) ont été rédigés à la demande des « Quatre Bureaux » des Eglises concernées, par la Commission d'Etudes et de Recherches théologiques de la Fédération Protestante de France, présidée par Henry Bruston. Ils avaient été envisagés comme éléments de base d'un ensemble plus vaste, mais l'évolution a été autre que les prévisions. Etablis le 15 octobre 1968, ils ont été reçus par les Quatre Eglises selon les indications rappelées ci-après.

➤ **PAROLE DE DIEU ET ECRITURE SAINTE**

Nous reconnaissons que le Dieu qui a parlé au peuple d'Israël au cours de son histoire, qui s'est pleinement incarné en Jésus-Christ pour se révéler et se donner à tous les hommes, s'adresse à nous à travers les témoignages de l'Ecriture Sainte ; nous lisons la Bible pour que Dieu nous accorde d'y entendre sa Parole, de le rencontrer et de l'accueillir.

1) L'INSPIRATION ET L'ECRITURE

La Bible se présente comme un ensemble de textes rédigés au cours d'une longue histoire par des hommes qui ont voulu rendre compte de l'intervention de Dieu dans le monde et exprimer le mystère de sa présence au cœur des diverses activités humaines. Nous croyons que dans leur fonction de témoins, ils ont été inspirés de sorte que leurs écrits ne tiennent pas leur autorité du génie de leurs auteurs, mais de Dieu. Ils ont de ce fait un caractère normatif que l'Eglise a été conduite à se reconnaître en adoptant le canon.

2) LE CARACTERE HISTORIQUE DE LA REVELATION ET LE TEXTE DE LA BIBLE

Pour transmettre leur message dans sa richesse et sa diversité, les auteurs de la Bible ont utilisé le langage de leur époque ; ils se sont exprimés dans le contexte culturel de leur temps ; ils se sont servis de genres littéraires très divers ; ils ont souvent parlé à l'occasion d'événements historiques très précis. Il nous faut discerner l'intention et l'originalité de leur message, son point d'impact dans la situation qu'il vient éclairer. Ceci implique une étude rigoureuse, sans cesse mise à jour, du texte qui nous a été transmis, car c'est par lui que nous pouvons saisir l'événement de la parole de Dieu.

3) L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT

L'Ancien Testament tout entier est un témoignage prophétique : nous le reconnaissons à la lumière de Jésus-Christ. Les paroles adressées par Dieu à des hommes dans leur histoire sont en même temps annonciatrices de la Nouvelle Alliance. En ce sens, Christ est l'accomplissement de la Loi ; l'Evangile est déjà présent dans l'Ancien Testament et ne peut être compris sans lui.

La mort et la résurrection de Jésus-Christ révèlent l'erreur d'une interprétation légaliste de l'Ancien Testament ; celui-ci n'est ni un système d'idées religieuses, ni un code éthique, ni un moyen idéologique, dogmatique ou juridique permettant à l'homme de se justifier ou à une communauté religieuse de subsister par elle-même.

Ce qui est vrai de l'Ancien Testament l'est aussi du Nouveau. Les enseignements et les exhortations qu'il contient ne sauraient être compris comme l'élaboration d'un nouveau système. En ce sens, Christ est la fin de la Loi, et tout le Nouveau Testament est fondamentalement bonne nouvelle.

4) L'ACTUALITE ET L'AUTORITE DE LA PAROLE DE DIEU

Lorsque, à travers le témoignage biblique, la Parole de Dieu atteint l'homme, Dieu est présent dans cet événement et s'y révèle comme la source toujours neuve de la vérité et de la vie, comme la puissance toujours actualisée du renouvellement et de la réconciliation. Cette parole est donc toujours à la fois message et action. Elle dépasse les limites de l'intellectualité.

Sous l'action du Saint-Esprit, cette intervention de la Parole de Dieu se renouvelle dans nos situations humaines. Ainsi se manifeste le dynamisme de cette Parole qui s'adresse à tout homme pour donner sens à tous les aspects de son existence, et pour orienter sa marche vers un monde nouveau.

Pour la communauté comme pour chacun de ses membres, reconnaître l'autorité de l'Ecriture, c'est accepter, avec une active confiance, de se laisser en tout éclairer et diriger par le Christ.

L'Eglise cherche à écouter la Parole de Dieu en solidarité avec les hommes de son temps. Elle l'annonce et la vit dans la prédication, les sacrements et tous les actes de sa vie communautaire. Elle ne peut le faire que si elle reçoit du Saint-Esprit une inventive fidélité. Ainsi la Parole vivante suscite, fonde et juge le message et la vie de l'Eglise.

5) ECRITURE ET TRADITIONS

Les traditions particulières de chaque communauté comme de chaque confession sont légitimes, dans la mesure où elles sont le fruit de la Parole de Dieu dans des situations différentes.

Elles témoignent d'une richesse de vie, d'une diversité de louange. Pourtant chaque communauté comme chaque confession doit, dans la communion de l'Eglise universelle et la confrontation mutuelle laisser renouveler ou réformer ses traditions par la Parole de l'unique chef de l'Eglise.

6) L'USAGE DE LA BIBLE ET LE TMOIGNAGE DU SAINT-ESPRIT

Nous devons lire, étudier et méditer la Bible avec persévérance aussi bien dans l'échange communautaire que dans le recueillement personnel ; l'une de ces écoutes ne saurait nous dispenser de l'autre. Au reste, lorsqu'elle n'est pas le prétexte d'un repliement individualiste, la lecture de la Bible nous replace dans la communion de l'Eglise.

Si une rigoureuse étude enrichit notre compréhension, la lumière de l'Evangile éclaire le plus humble lecteur. Et tous, nous avons besoin d'être illuminés, convaincus et guidés par le Saint-Esprit, dont le Seigneur a promis qu'il nous conduirait dans toute la vérité. Lecture et prière sont donc inséparables.

Notre lecture doit respecter la liberté et la souveraineté de la Parole de Dieu. Si elle oriente notre vie quotidienne, c'est en nous tournant vers l'unique événement de la révélation de Dieu en Jésus-Christ.

PAR LE SAINT-ESPRIT, DIEU LUI-MEME NOUS PARLE DANS L'ECRITURE SAINTE.

➤ LE BAPTEME AU NOM DU PÈRE, DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT

I. LE FONDEMENT DU BAPTEME

1. En recevant au début de son ministère le baptême des mains de Jean-Baptiste, notre Seigneur Jésus-Christ révèle qu'il a choisi d'être le serviteur de l'Eternel. En effet, par ce baptême, il prend dans l'obéissance à son Père, la place des hommes pécheurs afin de les faire entrer avec lui par une nouvelle naissance, dans la communauté de ceux qui sont fils et serviteurs. Cette décision a conduit le Christ à la mort sur la Croix, puis à la résurrection.

2. En donnant aux apôtres, le jour de son élévation dans la gloire, l'ordre de faire de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, notre Seigneur leur révèle qu'avec l'achèvement de son œuvre rédemptrice, l'Esprit qui était descendu sur lui, lors de son baptême, va se répandre sur tout homme.

3. Ainsi, le baptême de Jésus, sa mort, sa résurrection et l'effusion du Saint-Esprit, sont les étapes d'un même événement sur lequel est fondé le baptême chrétien.

II. LA GRACE DU BAPTEME

1. Notre Seigneur Jésus-Christ, qui pour nous s'est fait homme, qui pour nous a vécu la vie véritable, qui pour nous est mort et ressuscité, nous fait entrer dans l'Alliance de sa grâce. Il nous unit indissolublement à lui pour que nous

devenions de nouvelles créatures, que nous vivions notre condition d'enfants de Dieu, et que nous soyons membres du corps dont il est la tête. Notre Seigneur scelle cette Alliance par l'acte du Baptême.

2. Signe de la mort acceptée par le Christ, l'eau manifeste que nous avons part à sa mort, afin d'avoir part aussi à sa résurrection. Ainsi nous mourons en lui au péché pour vivre en lui une vie nouvelle.

3. Signe de l'Esprit dont le Christ a été revêtu, l'eau manifeste que le Saint-Esprit nous est donné. C'est lui qui, tout au long de notre existence, poursuit en nous son action vivifiante.

4. Signe de la vie éternelle, dans ce monde encore soumis à la vanité, le baptême oriente toute notre existence vers sa fin : la rédemption de tout notre être, dans la rédemption de toute la création. Le Saint-Esprit nous donne les arrhes de cet héritage.

5. Le contenu du baptême et de la cène est le même : la vie nouvelle dans sa totalité, mais chacun de ces deux sacrements la manifeste d'une manière spécifique

a) Dans le baptême, le Christ se donne à nous comme le commencement et la fin de cette vie nouvelle. Il nous garantit le caractère inaliénable de notre adoption. C'est pourquoi le baptême ne saurait être renouvelé.

b) Dans la Cène, le Christ se donne comme la nourriture de cette vie qu'il renouvelle sans cesse en nous. C'est pourquoi la Cène jalonne le chemin de notre existence.

6. Baptisés en Christ, nous sommes unis à Lui dans la fidélité obéissante qui l'attache à son Père.

C'est pourquoi la Grâce que le baptême atteste, suscite en nous la réponse de la foi. A tous les moments de la vie chrétienne, la foi est le fruit de la grâce.

La libre acceptation de cette grâce engage notre responsabilité. Elle nous appelle à confesser notre foi, à rechercher l'unité en Christ avec tous ceux qui sont placés sous la même promesse et à rendre grâce au Seigneur par le sacrifice vivant de tout notre être. Nous soustraire à cette responsabilité d'une foi agissante, est en fait un rejet de la grâce baptismale. Ainsi tout en recevant du baptême la certitude de notre salut, nous pouvons nous égarer dans une fausse sécurité.

III. LE MINISTÈRE BAPTISMAL DE L'EGLISE

1. Quand l'Eglise obéit aux commandements de son Seigneur, elle lui est si étroitement unie que ses actes sont à la fois ceux du Christ et les siens. Ainsi l'Eglise baptise, car tel est l'ordre du Maître. Par sa bouche et par sa main, c'est le Christ qui baptise, car il lui a plu de se lier à son commandement. Ce baptême est en même temps un acte dont l'Eglise a la responsabilité ; c'est elle qui doit en promouvoir et organiser la célébration de telle sorte que les erreurs humaines ne viennent pas entraver l'action de la Parole de Dieu. Il est nécessaire que l'Eglise prenne donc des dispositions disciplinaires ; toutefois, celles-ci sont relatives et sujettes à révision.

2. L'Eglise exerce droitement son ministère en baptisant ceux qui, appelés par l'Evangile, demandent le baptême en confessant leur foi et en baptisant les petits enfants, lorsqu'elle demande aux responsables de ces enfants de prendre pour eux un engagement dans la foi et lorsqu'elle veille elle-même à demeurer une Eglise confessante, c'est-à-dire une Eglise qui appelle ses membres à une confession de foi personnelle et communautaire avec assez de vigueur pour qu'on ne puisse la confondre avec le corps social d'une population de tradition chrétienne. De toute manière doit apparaître clairement le caractère confessant de l'Eglise. Il importe que nos Eglises recherchent une juste compréhension de leur mission.

3. Si la validité du baptême ne dépend pas de la dignité de l'officiant, ni de celle de la communauté, une droite administration du baptême est liée à une prédication fidèle de la grâce et à une pastorale vigilante à l'égard des individus et des familles, et à une authentique vie de prière de la communauté ; le lieu normal du baptême est le culte de la paroisse.

4. En célébrant le baptême, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, l'Eglise se réjouit de ce qu'il a plus à Dieu, dans sa grande miséricorde, d'introduire l'homme nouveau dans le mystérieux mouvement de son amour.

Pour cette plénitude d'amour, l'Eglise rend gloire à Dieu, le Père, par le Fils, dans le Saint-Esprit.

➤ LA CENE DU SEIGNEUR

INSTITUTION DE LA CENE

Nous confessons que notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il a pris la Cène avec ses Apôtres la nuit où il fut livré, a donné l'ordre à son Eglise de la célébrer jusqu'à son retour. La célébration de la Cène est donc un acte d'obéissance au Seigneur.

Attentive à tout ce que l'Ecriture lui révèle de la grâce que la Cène manifeste et transmet, l'Eglise a la responsabilité d'en organiser la célébration et de veiller à sa discipline. Elle doit en particulier unir dans son culte la Cène à la prédication de l'Evangile.

LE REPAS DE LA NOUVELLE ALLIANCE

La Cène est le repas de la Nouvelle Alliance. En elle, le Seigneur exprime et renouvelle le lien personnel et vivant qui unit Dieu à tous ceux qui par le baptême sont entrés dans l'Alliance de sa grâce, scellée par le sacrifice du Christ. Cette grâce est tout entière contenue dans le don que Dieu, à travers l'histoire du salut, nous a fait de lui-même en son Fils. La Cène exprime et actualise la totalité de ce don. Il s'agit d'une rencontre et d'un échange entre des personnes de Jésus-Christ le donateur, l'Eglise reçoit Jésus-Christ, le don de Dieu ; en Jésus-Christ son chef, elle se donne à Dieu.

JESUS-CHRIST : LE DONATEUR ET LE DON

Lors de la célébration de la Cène, le Seigneur Jésus est, selon sa promesse, présent et agissant dans son Eglise par le Saint-Esprit. Le moyen choisi par le Seigneur pour nous y communiquer la grâce de sa présence est le pain qu'il nous ordonne de manger et la coupe qu'il nous ordonne de boire. En nous les offrant, le Christ nous rappelle son sacrifice sur la Croix, en les recevant de sa main, nous nous souvenons de son corps et de son sang donnés pour nous. Ainsi la parole faite chair, l'agneau pascal immolé, le Seigneur ressuscité et glorifié, le Christ toujours le même, hier, aujourd'hui, éternellement, vient vivre en nous. Il se donne à nous pour que nous recevions en Lui, le pardon de nos péchés, la vie nouvelle et la force d'être ses témoins.

Bien que dans la Cène, le pain et le vin restent ce qu'ils sont, ils y reçoivent une destination nouvelle, celle de nous communiquer le don de Dieu en Jésus-Christ et d'exprimer qu'il est réellement notre nourriture et notre breuvage. Aussi ne devons-nous jamais dissocier la réalité de la communion au corps et au sang du Christ de l'acte de manger et de boire.

Le mode de présence du Seigneur est toujours un mystère qui ne peut être défini, mais nous confessons la réalité et l'efficacité souveraine de sa présence. Dans la Cène, cette présence ne dépend pas de la foi de chacun, car le Christ s'est lié à cet acte. Ceux qui prennent la Cène dans la foi en cette présence reçoivent la grâce ; ceux qui prendraient en refusant d'y croire, en recevraient leur jugement.

LE CORPS DU CHRIST

Dans la Cène, le Seigneur qui vient demeurer en chacun des siens, les unit en lui par le même acte de grâce pour qu'ils forment son corps sur la terre. Dans ce corps ecclésial, dont le Christ est la tête et qu'il anime de son Esprit, se manifeste au milieu de ce monde la réalité du monde nouveau.

Cette réalité nouvelle puise sa force dans le Christ qui s'est fait serviteur des hommes jusqu'à donner sa vie pour eux ; ce dynamisme ne se limite pas au moment de la Cène, mais s'épanouit dans le témoignage et le service que l'Eglise accomplit.

Dans la Cène, le Christ atteste, fortifie et renouvelle l'unité de la communauté fraternelle ; il appelle les siens à une recherche ardente et loyale de l'unité de tous les chrétiens, pour qu'il soit possible que ceux qui vivent du même salut partagent le même pain et la même coupe.

LE BANQUET DU ROYAUME

C'est pour le temps qui va de son ascension à son retour que le Seigneur a institué la Cène. Ce temps est celui de l'Espérance, c'est pourquoi la célébration de la Cène nous oriente vers l'avènement du Seigneur et nous le rend

proche. Elle est une joyeuse anticipation du banquet céleste, lorsque la rédemption sera pleinement accomplie et que toute la création sera délivrée de toute servitude.

Ainsi, en lui donnant la Cène, le Seigneur permet à l'Eglise, qui, dans la faiblesse, vivra jusqu'à la fin au milieu des souffrances et des combats, de reprendre courage et de persévérer.

Cette Eglise que le Christ nourrit tout au long de sa marche discerne par-delà toutes les divisions qui persistent en elle, que le rendez-vous eschatologique est un rendez-vous œcuménique où Israël et toutes les nations seront rassemblées en un seul peuple.

L'ACTION DE GRACES

Avec le Christ qui, dans la chambre haute, a rendu grâces pour toutes choses en rompant le pain et en élevant la coupe, l'Eglise répond à la grâce par une action de grâces où elle s'engage tout entière. En présence du sacrifice unique du Christ sur la Croix, l'Eglise, dans la Cène, offre en retour le sacrifice de sa louange.

Cette louange eucharistique qui énumère les grâces reçues et les promesses saisies doit retentir dans le culte avec force, ampleur et joie.

Ainsi, dans l'unité du corps du Christ, chaque fidèle offre le sacrifice de tout son être pour le service de Dieu et pour le service des hommes. Le culte eucharistique nous ouvre le chemin de l'obéissance quotidienne et nous conduit à confesser notre foi devant les hommes.